

DESCRIPTIF DE MODULE - ANNÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Bachelor en Communication Visuelle	
Orientation	Orientation Design Graphique	
Titre du module	Pratique et techniques du design graphique VI	
Code	3CVdg12	DCV303145F26
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 5	
Crédits ECTS	6	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Le module s'articule en trois unités d'enseignement, dont les deux premières a) et b) sont à choix. Il permet à l'étudiant·e de renforcer ses compétences artistiques, méthodologiques et techniques dans les champs du dessin de caractère ou de la création d'image. a) Projet typographique: le cours permet d'acquérir une méthodologie et une maîtrise technique et stylistique du design de caractères typographiques de complexité élevée. b) Projet création: le cours vise à développer les capacités de recherche visuelle sur un plan conceptuel et formel. Il amène l'étudiant·e à s'intéresser aux enjeux de l'image et aux questions relatives à la technique de réalisation employée. c) SB Workshop: le cours permet aux étudiant·es de réaliser un projet collectif ou individuel encadré par des praticien·nes de la scène suisse et internationale.
Contenu et formes d'enseignement	a) Projet typographique (4 périodes par semaine standard): le cours vise à soutenir l'étudiant·e dans le développement d'une police de caractère (titre ou texte), avec des questionnements poussés sur le concept, la méthodologie et le dessin. b) Projet création (1 à 2 interventions mensuelles d'une journée): le cours vise à soutenir la démarche personnelle de l'étudiant·e en insistant sur la question du langage graphique et en poussant le développement des outils. Il aborde également les différents enjeux des techniques de réalisations employées. c) SB Workshop (1 semaine): le cours, essentiellement pratique, propose aux étudiant·es d'observer, exercer et appliquer la méthodologie et l'approche des praticien·nes intervenant·es.
Formes d'évaluation et de validation	Le projet réalisé dans l'unité choisie a) ou b) fait l'objet d'une évaluation au terme du semestre. L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant·es aux cours. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la note de 4 au minimum. L'unité c) n'est quant à elle pas notée. Elle demeure toutefois obligatoire, et une participation active des étudiant·es y est requise.
Modalités de rattrapage	Remédiation possible en fin de semestre. Présentation d'un projet sur un thème donné. Pas de remédiation possible après répétition du module. Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module.
Enseignant·e·s	a) Aurèle Sack b) Guy Meldem c) Intervenant·es externes

Responsable module	Angelo Benedetto		
Descriptif validé le	8 septembre 2026	Par	Angelo Benedetto